

Chers parents,

Dans le cadre de l'UNSS, pour les entraînements de badminton, nous donnons rendez-vous à votre enfant en face de la Vie Scolaire sixième à 13h30 pour nous rendre ensemble au gymnase du lycée Jean Rose situé rue de Lugol.

Les entraînements seront donc de 13h30 à 15h30 tous les mercredis. À la fin de l'entraînement, et en l'absence d'autorisation de sortie de votre part, les enfants seront automatiquement accompagnés au collège par les enseignants. La sortie se fera par le portail E.P.S., Rue de Chaage à l'angle de la rue Pivain à 15H30.

Les jours de compétition, nous serons amenés à nous déplacer pour nous rendre sur différentes installations sportives. Les déplacements se feront essentiellement en car ou à pied pour les déplacements les plus proches.

Les horaires (de départ et de retour) ainsi que les lieux des rencontres seront communiqués à vos enfants par le biais de notre site Internet www.as-saintemarie-meaux.com

Assurez-vous de cette lecture tous les mardis pour le mercredi.

Bien cordialement,

Mme Godet/ M.Gouverneur

O Je soussigné....., autorise mon enfant..... à rentrer directement après son entraînement UNSS ou une rencontre UNSS.

O Je soussigné....., demande à ce que mon enfant.....soit accompagné au collège suite aux entraînements UNSS de badminton.

Date:

Signature:

WWW.AS-SAINTEMARIE-MEAUX.COM